

PARLONS D'ECO CONSTRUCTION

Le bois

Bonjour à tous !

Me voici de retour pour cette nouvelle année et pour reprendre les chroniques Parlons Eco construction !

Aujourd'hui, je vais vous parler de l'un des sujets préférés des charpentiers : le bois ! Le toucher, le sentir, le travailler... que du bonheur !

Et pourtant, on entend tout et n'importe quoi à son sujet ; je vais donc vous faire une petite mise au point !

Tout d'abord, ce n'est pas parce qu'une maison est en bois, qu'elle est forcément une construction écologique :

- utiliser des bois traités avec des produits toxiques rend ce matériau très dangereux et très difficilement recyclable ; heureusement les normes et les industries s'en soucient)
- Utiliser des bois exotiques ou étrangers rend également le bilan carbone très négatif, sans parler des problèmes de déforestation rencontrés dans de nombreux pays.

Il faut donc bien choisir son essence de bois, le plus localement possible, et selon les besoins rencontrés pendant la construction.

Car, deuxième point important, le bois est un matériau résistant ! Et oui ! Malgré ce que certains veulent nous faire croire, le bois est utilisé dans la construction depuis fort longtemps et il traverse les siècles pour nous offrir de belles architectures. Il suffit d'aller vous promener dans Parthenay (par exemple) pour voir les belles structures en colombage... et si vous voulez aller voir le plus vieille construction bois, qui date des années 600, il faudra aller un peu plus loin, au Japon pour tout vous dire ! Vous pourrez voir sa photo dans la chronique publiée sur le site de Radio Gâtine.

Temple Horyu-ji, temple bouddhiste, situé à Ikaruga



Les essences de bois sont divisées en 4 classes en France.

- Les deux premières sont celles qui ne résistent pas en extérieur sans traitement.
- La troisième classe résiste naturellement à une alternance d'humidité et de sécheresse. On trouve dans cette catégorie le chêne et le douglas, dont je vous parlerai plus en détails prochainement, ainsi que le mélèze et le châtaignier. La majeure partie des maisons en bois et paille que je construis utilise le douglas pour la charpente.
- La quatrième classe comprend les bois qui peuvent être en contact avec l'humidité en permanence, sans aucun traitement. En France nous avons le robinier, communément appelé faux-acacia, qu'on emploie souvent sous forme de pieux ou de pilotis.

Le bois peut bénéficier de traitements préventifs et curatifs, contre les insectes xylophages. Ils peuvent être associés à des huiles de protection à base d'huile de lin, qui limitent le grisonnement des bois en extérieur. L'entretien écologique du bois fera aussi l'objet d'une autre chronique.

Un autre point très favorable pour l'utilisation du bois dans nos constructions :

- Il stocke le CO₂ pendant sa croissance, tout en rejetant de l'oxygène, participant ainsi à la lutte contre l'effet de serre. Une fois coupé, le carbone reste emmagasiné dans le bois transformé en poteaux, poutres, solives...

Et puis dernier point, très important également : l'esthétique apporté par le bois, sa chaleur, son contact fort font des maisons humaines et agréables à vivre.

Pour conclure, on peut dire que le bois est le matériau écologique par excellence :

- Il est local et renouvelable,
- Il nécessite peu de transformation ; il a donc un faible coût énergétique.
- Le bois est facilement réutilisable sans beaucoup de transformation.
- Et en fin de vie, il est un excellent combustible, sans faire aucun déchet !
- Ne pas oublier tout de même qu'il faut rester cohérent et utiliser des bois locaux et ayant une résistance naturelle et adaptée à son usage !

A bientôt sur le site de Radio Gâtine pour retrouver cette chronique.